23426 - La partie de la prière de l’imam à laquelle le retardataire participe constitue le commencement de sa prière à lui

question

Si je rate une rakaa dans une prière marquée par une récitation du Coran à haute voix , devrais-je en la rattrapant réciter à haute voix ou à voix basse?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce qui est juste parmi les avis donnés par les ulémas est que la partie de la prière de l’imam à la quelle le retardataire assiste constitue le début de sa prière à lui. C’est la doctrine de Chaafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) Voir al-Madjmou par an-Nawawi (4/420) En effet, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Quand vous entendez annoncer l’imminence du début de la prière (faite à la mosquée), marchez vers la mosquée calmement et posément. Ne vous empressez pas. Suivez l’imam dans la partie de la prière qu’il lui reste à faire puis rattrapez ce que vous avez raté. Al-Boukhari, 636 et Mouslim,602. Compléter signifie terminer d’après l’explication donnée dans Fateh al-Bari, (2/118). Ceci indique que la partie accomplie par le retardataire avec l’imam constitue le début de sa prière. Cela étant, si le retardataire assistait à la deuxième rakaa de la prière du coucher du soleil, ce serait la deuxième rakaa pour l’imam et la première pour lui. La troisième rakaa de l’imam sera la deuxième pour le retardataire.Quand l’imam termine la prière , le retardataire doit se lever pour compléter la sienne et réciter la Fatiha à voix basse, la rakaa qu’il accomplit étant la troisième pour lui.

Allah Très-haut le sait mieux.